

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 17 décembre 2020, à 19h05, à la salle du conseil, située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon à huis clos

Sont présents Ms, Gérard Grenier, maire, Gérald Ruel et Patrick Bacon, conseillers et Mmes Jocelyne Bérubé et Valérie Simard, conseillères.

Sont absents M. Alain Fradette, conseiller et Mme Chantale Gagné, conseillère

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Gérald Grenier, maire, fait lecture de l'avis de convocation et mentionne que celui-ci a été signifié à tous les membres du conseil. Comme il s'agit de la rencontre portant sur l'adoption du budget, aucun autre point ne pourra être ajouté à l'ordre du jour.

2020-12-224 TRANSFERT AU BUDGET 2021

CONSIDÉRANT que le budget 2020 a été adopté le 19 décembre 2019 via la résolution 2019-12-218 ;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses prévues au budget 2020 n'ont pas été effectuées et la situation causée par la covid -19 a restreint plusieurs activités;

CONSIDÉRANT que les revenus ont été plus élevé que prévu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé M. Gérald Ruel et unanimement résolu de transférer du budget 2020 et à même le surplus accumulé au budget 2021 une somme de **139 690 \$** et ce afin de permettre la réalisation des dépenses non réalisées en 2021 sans variation importante du budget 2021.

ADOPTÉ

2020-12-225 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 204-2020 - IMPOSITION DES TAXES 2021

Avis de motion est donné par Mme Jocelyne Bérubé conseiller, voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté pour adoption le règlement numéro 204-2020 concernant l'imposition de la taxe foncière, des taxes spéciales et des tarifs pour les services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelles 2021.

2020-12-226 DÉPOT DU PROJET DE RÈGLEMENT 204-2020 SUR L'IMPOSITION DES TAXES 2021

Le projet du règlement 204-2020 concernant l'imposition des taxes 2021 est déposé par M. Patrick Bacon, conseiller. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité sur les heures d'ouverture du bureau.

2020-12-227 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Il est proposé par M. Patrick Bacon et résolu d'adopter le programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022 qui se répartissent de la façon suivante :

	<u>ANNÉE 2021</u>	<u>ANNÉE 2022</u>	<u>ANNÉE 2023</u>
	4 449 996 \$	1 060 114 \$	8 023 500 \$

ADOPTÉ

2020-12-228 ADOPTION DU BUDGET 2021

ATTENDU qu'en vertu de l'article 954 premier alinéa du code municipal :«*Le Conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent. Toutefois, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.*»;

ATTENDU qu'un avis public a été publié le 9 décembre 2020, tel que le stipule l'article 956 du code municipal : «*Au moins huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget ou le programme triennal d'immobilisations doit être adopté, le secrétaire-trésorier en donne avis public.*» :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gérald Ruel et résolu d'adopter le budget de la municipalité de Lac-au-Saumon pour l'exercice financier 2021 selon la répartition suivante :

CHARGES :

Législation	107 456
Gestion financière	160 430
Greffe	13 850
Évaluation	33 721
Gestion du personnel	13 797
Sécurité publique - police	69 833
Sécurité publique - protection contre les incendies	72 213
Sécurité civile	18 187
Voirie	342 331
Enlèvement de la neige	403 133
Éclairage de rues	23 111
Circulation et stationnement	4 975
Transport en commun	3 813
Transport - autres	2 125
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	47 579
Réseau de distribution de l'eau potable	41 353
Traitement des eaux usées	84 028
Réseaux d'égouts	22 884
Matières résiduelles	210 750
Cours d'eau et autres	2 667
Santé et Bien-être (Logements)	6 900
Aménagement, urbanisme & zonage	23 360
Promotion & développement économique	51 705
Centre communautaire	67 901
Patinoire et piscine	35 252
Parc & terrain de jeux	65 250
Loisirs – autres	38 775
Bibliothèque	11 023
Culture – autres	41 958
Frais de financement	73 148
Remboursement de la dette à long terme	170 138
Activités d'investissement et affectation	(51 690)

TOTAL DES CHARGES 2 211 956

REVENUS :

Taxes foncière générale	607 650
Taxes service de police (Sûreté du Québec)	67 833
Taxes spéciale «Quote-part MRC»	180 586
Tarifictions service - Eau	92 932
Tarifiction service - Égout	121 214
Tarifiction service - Matières résiduelles	176 750
Taxes foncières – Immeubles Gouvernement du Québec	145 425
Taxes foncières – Immeubles Gouvernement du Canada	1 659
Imposition de droits, intérêts & autres revenus	126 843
Transferts de droits (Péréquation)	322 571
Transferts relatifs à des ententes (Réseau routier, redevances enfouissement)	368 493

TOTAL DES REVENUS 2 211 956

ADOPTÉ

La version détaillée est déposée à chaque membre du conseil et est conservée à l'annexe 2020-1 du livre des délibérations.

2020-12-229 LEVÉE DE LA SEANCE

Il est proposé par M. Patrick Bacon et résolu de lever la séance. Il est 19 h 15.

ADOPTÉ

Gérard Grenier ¹
Maire

Karine Dostie, DMA
Directrice générale/secrétaire-trésorière

¹Je, Gérard Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.